

armes étaient presque toutes remises en place. Le directeur, M. Chauvreau, congréganiste laïc et lui aussi, avait pu garder ses fonctions. Il envoya les élèves de Ronchini présenter leur concours à des étoiles archi-cléricales. Cette violation de la neutralité de l'institution portée devant le Conseil général souleva un vif débat.

Et l'on vit naturellement, les piliers de l'Enseignement clérical, M. Debau en tête, défendre la cause des congréganistes de Ronchini et aller jusqu'à réclamer la ré-affiliation au culte catholique de cette chapelle où le frère Collinet aimait s'agenouiller à côté des enfants qui l'accusaient aujourd'hui !

Cependant c'est à la laïcisation qu'on doit l'essor nouveau de l'école de Ronchini et le scandale d'aujourd'hui ne vient que prouver toute la vigilance du directeur bien levée, M. Cauvin.

On aura l'occasion de revenir sur tous ces événements.

Ils comportent de graves leçons dont on peut faire son profit, en leur temps.

ALEX. WILLI.

## Le Grand Prix Automobile CIRCUIT DE DIEPPE

Un terrible accident marque la 1<sup>re</sup> journée : Collinet blessé, son mécanicien tué.

Bruce-Brown vainqueur. — Le record de la vitesse : 116 kil. 500 à l'heure.

Dieppe, 25 juin. — C'est ce matin qu'a eu lieu le départ pour la course organisée à Dieppe par l'Automobile Club de France.

Quarante-sept concurrents, représentant diverses marques d'automobiles, ont pris le départ qui a été donné à 5 heures 50.

Les 47 voitures sont parties de jo en 30 secondes dans l'ordre attribué par le tirage au sort.

La voiture conduite par Bruce-Brown, voiture de fabrication italienne, est en tête dans le classement des premiers tours. Elle gardera son rang jusqu'à la fin de l'épreuve, c'est-à-dire pendant les dix tours représentant 770 kilomètres.

La voiture de Collinet capote au 3<sup>e</sup> tour

Collinet est grièvement blessé  
Son mécanicien est tué

Dieppe, 25 juin. — On annonce qu'un accident fatal est arrivé au dixième kilomètre du circuit, entre Douvrent et Wanchy. Le conducteur de la voiture n° 10, Collinet, a capoté au moment où il voulait dépasser le n° 14, piloté par Garret. Collinet a eu le poignet brisé et les deux fractures ; son mécanicien Bassagana, a été tué sur le coup.

Les commissaires de service sur le parcours font savoir qu'en cours de Bassagana et que de pilote, Collinet, a basculé dans l'ambulance des tribunes. La nouvelle de cet accident cause une grande émotion.

Bassagana est le beau-frère du Nîçois Porporato, le coureur automobile bien connu. Il était marié et père de famille.

Circumstance émouvante, la femme du malheureux est dans les tribunes. On lui annonce que son mari était blessé, mais le public parla de l'accident et la vérité ne tardera pas à être connue.

Les Retraites ouvrières

M. LEON BOURGEOIS DÉPOSE SON PROJET DE LOI

Paris, 25 juin. — M. Léon Bourgeois, ministre du travail, a déposé aujourd'hui au bureau des députés le projet de loi sur les retraites ouvrières à établir par le groupe des ports.

La première question soumise par les délégués a été celle de la retraite proportionnelle. Le groupe a assuré aux délégués qu'il devrait faire de réaliser cette réforme.

L'entretien a eu lieu, pour éviter l'isolement des rétrofracteurs dans les instances.

LES OUVRIERS DES ARSENNAUX

Paris, 25 juin. — Une délégation des ouvriers des arsenaux a été reçue aujourd'hui à la Chambre par le groupe des ports.

La première question soumise par les délégués a été celle de la retraite proportionnelle. Le groupe a assuré aux délégués qu'il devrait faire de réaliser cette réforme.

L'entretien a eu lieu, pour éviter l'isolement des rétrofracteurs dans les instances.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

SON PROJET DE LOI

Paris, 25 juin. — M. Léon Bourgeois, ministre du travail, a déposé aujourd'hui au bureau des députés le projet de loi sur les retraites ouvrières à établir par le groupe des ports.

La première question soumise par les délégués a été celle de la retraite proportionnelle. Le groupe a assuré aux délégués qu'il devrait faire de réaliser cette réforme.

L'entretien a eu lieu, pour éviter l'isolement des rétrofracteurs dans les instances.

LES CREANCES PRIVILÉGIÉES

Paris, 25 juin. — La commission d'assurance et de prévoyance sociales a adopté une proposition de M. Desplats ayant pour objet de comprendre au nom des créances privilégiées comprises dans l'article 2, 102 du Code civil la créance née d'un accident en cas de décès du débiteur.

POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

Paris, 25 juin. — La commission d'assurance et de prévoyance sociales, réunie sous la présidence de M. Breton, a adopté la proposition de MM. Chéron et Lecherpy ayant pour but d'accorder une allocation annuelle de 10 francs aux chefs de familles privés de ressources ayant à leur charge plus de trois enfants de moins de 13 ans à partir du quatrième enfant et aux veufs ayant plus de deux enfants âgés de moins de 13 ans à la mort du deuxième. Il accorde également une allocation annuelle de 5 francs aux deux derniers enfants de moins de 13 ans d'une société de secours mutuel.

CE QUE NOUS COÛTÉ LE MAROC

Paris, 25 juin. — M. Henry Chéron, rapporteur général du budget, a proposé d'un cahier de crédits supplémentaires pour les dépenses militaires au Maroc, dressé le tableau des crédits ouverts depuis 1907 pour les opérations marocaines au titre du budget.

Elles s'élèvent, pour les exercices 1907, 1908, 1909, 1910 et 1911, à 124,100,700 francs. Si on ajoute à ce total les dépenses des affaires étrangères et de la marine, le coût du Maroc, à la fin de l'année 1911, s'élève à 140,291,068 francs.

Tirages financiers d'hier

VILLE DE PARIS 1899

Le numéro 328558 gagne 100,000 francs. Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs : 65574 — 38878.

Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

206941 — 303436 — 322530 — 313550 — 273555

— 312862 — 338978 — 155956 — 216492

152151 — 109602 — 260213 — 257057 — 160201

280706 — 393378 — 351055 — 350147 — 230735

174676 — 10392 — 115120 — 168181 — 218428

174676 — 5276 — 3125 — 334762 — 170287

ment siège, fumé l'opium comme un démiurge et voit venir, à grands pas, la déchéance. Un membre de sa famille, de passage à Shanghai, a entendu parler, par M. Brown, de sa guérison, et a promis je ne sais pas combien de taels, une somme assez élevée, au frère docteur, s'il voulait tenir le voyage. Cain Rognefer a accepté. Il part demain matin.

— Eh bien, dit Pascal, nous allons le guetter au passage et l'enlever.

— Vous savez trop vite, objecta Roumégas.

Le gaillard a prévu le coup. M. Brown lui présente un vase de plaisir, pour faire la partie du voyage qui doit se faire par voie fluviale. De l'hôtel se yacht, le trajet se fera en voiture. Vingt serviteurs soûlards accompagneront. Il a fait partie de ses cravates à M. Brown, qui me le confiait lui-même dans son dernier moment. Rien à faire de ce côté, il faut vous résigner à le poursuivre encore.

— Eh bien, dit Pascal, nous allons le guetter au passage et l'enlever.

— Vous savez trop vite, objecta Roumégas.

Le gaillard a prévu le coup. M. Brown lui présente un vase de plaisir, pour faire la partie du voyage qui doit se faire par voie fluviale. De l'hôtel se yacht, le trajet se fera en voiture. Vingt serviteurs soûlards accompagneront. Il a fait partie de ses cravates à M. Brown, qui me le confiait lui-même dans son dernier moment. Rien à faire de ce côté, il faut vous résigner à le poursuivre encore.

— Ah ! non, par exemple !

— Je vais à ce pas chez le consul lui-même.

— J'apporte du nouveau.

— Dites vite !

— Voilà. Le faux docteur, inquiet, a jugé bon de déguerpir.

— Non pas, fit Roumégas offensé, vous le savez ! Il va partir. Je ne vous dirai pas comment je me suis renseigné. Ce serait trop long.

Ponsardin a déclaré hier à M. Brown, que sa cure pouvait être considérée comme terminée. En effet, M. Brown ne fume plus et déploie une activité extraordinaire. Le faux docteur a manifesté le désir de s'envoler vers San-Francisco. Mais M. Brown, en reconnaissance, a voulu lui procurer des clients, et, du premier coup, lui a découvert un malade quel-royal, le baron de Kan-Sou, et la crois que c'est le vice-roi. Il est immensé-

## A LA CHAMBRE

### Le débat sur la R. P. se poursuit avec passion

Par 298 voix contre 261, la Chambre décide d'élargir au département le cadre de la circonscription électorale.

Séance du matin

### Le Budget de la Guerre

Paris, 25 juin. — La Chambre a poursuivi sa séance pour la discussion du budget de la guerre.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Puech. Au début, la Chambre vote sans discussion divers crédits supplémentaires.

On revient ensuite au budget de la guerre.

M. LANDES. — M. MONTEBELLO insiste sur l'importance de nos effectifs, particulièrement dans le cavalerie. Il ne veut pas, cependant, proposer en ce moment le ralliement des services de trois ans pour les troupes à cheval, mais il estime que l'on pourrait prendre certaines mesures pour favoriser les renégociations, accorder des primes et des emplois aux rangs.

Cette proposition soulève des protestations à l'extrême gauche.

M. NOËL. — Moi, je présente des observations sur la question du brevet supplémentaire.

Après intervention de MM. Bougère, Morrou et Clauzel, M. Clémentel, rapporteur, demande aux 17 orateurs encore inscrits dans la discussion générale de renoncer à la parole et de reporter leurs observations sur les chapitres.

Il donne lui-même l'exemple en renonçant à la parole. La clôture de la discussion générale est prononcée et la séance est levée à midi.

### Séance de l'après-midi La Réforme électorale

Paris, 25 juin. — La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de la réforme électorale

Paris, 25 juin. — La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La discussion de la réforme électorale

Paris, 25 juin. — La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.

La séance de l'après-midi est ouverte à 2 heures et dure jusqu'à 22 heures.